



# RÉALISATION DU DIAGNOSTIC VERS L'AMONT RSDE-STEU

GRILLE D'ANALYSE DU DIAGNOSTIC  
VERS L'AMONT



Cette grille a été réalisée par le groupe de travail  
Diagnostic vers l'amont RSDE (Réduction des substances dangereuses  
dans l'eau) rattaché à la commission Assainissement de l'Astee.



ÉDITION MARS 2024

Avec le soutien  
technique et financier  
du Ministère de la  
Transition Écologique  
et de la Cohésion des  
Territoires



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## AUTEURS ET CONTRIBUTEURS

La coordination de la rédaction de cette grille a été assurée par Christelle PAGOTTO (Veolia Eau France) animatrice du groupe de travail pour l'Astee.



### ONT DIRECTEMENT CONTRIBUE A SA REDACTION ET A SA RELECTURE :

Nom	Prénom	Structure
ARNAULT	Camille	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée corse
AUBIGNAC	Alexis	OFIS
BENKO	Sophie	Agence de l'Eau Seine Normandie
BRIGNON	Jean-Marc	Ineris
CAPDEVILLE	Marion-Justine	SUEZ
COUSSEMENT	Mathilde	Agence de l'eau Artois Picardie
GAUTHIER	Julie	Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires
HARDOUZI	Soheïl	Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires
LAFFORGUE	Michel	SUEZ Consulting
PAGOTTO	Christelle	Veolia Eau France
POMIES	Maxime	Eurométropole de Strasbourg
RICOUR	Philippe	Agence de l'Eau Rhin Meuse
SAVIGNAC	Julie	IRH Ingénieur Conseil
STAUB	Pierre-François	OFB

### REMERCIEMENTS A LA CHARGEE DE MISSION DE L'ASTEE AYANT ASSURE LE SUIVI DU GROUPE DE TRAVAIL :

Adeline CLIFFORD

# INTRODUCTION

Cette **grille d'analyse** vise à constituer **un support pour permettre aux services instructeurs d'évaluer la qualité des diagnostics amont réalisés** en application de la note technique du 24 mars 2022<sup>1</sup>. Elle permet également aux structures chargées de réaliser ces études d'identifier les attendus.

Elle a été réalisée et validée par le GT ASTEE et le Ministère de la Transition Écologique dans le cadre d'un travail visant à dresser à l'échelle nationale un bilan des diagnostics amont établis et collectés jusqu'en juin 2023. L'analyse des diagnostics vers l'amont sera restituée dans le cadre d'une publication spécifique à venir. Toutefois, afin de guider au plus tôt les structures en charge de la réalisation/validation des diagnostics vers l'amont, le GT ASTEE a souhaité partager la grille d'analyse établie.

Elle permet d'évaluer à la fois :

- l'état des lieux dressé permettant d'identifier les émetteurs des substances significatives,
- et le plan d'actions proposé au regard de cet état des lieux.

Pour chaque critère retenu, la grille identifie l'**objectif** à atteindre et définit le minimum attendu selon la réglementation pour que l'étude soit validée (colonne « **Attendu réglementaire** »). Elle définit également les informations/investigations complémentaires à intégrer qui vont « **Au-delà du réglementaire** » tout en présentant un intérêt non négligeable pour la démarche de réduction des substances dangereuses pour l'eau.

Un modèle de grille vierge en support à l'évaluation des diagnostics est donné en annexe. Ce modèle comporte une dernière colonne permettant *in fine* de dresser le bilan, pour chaque critère à évaluer, et voir si, au-delà du respect de la méthodologie et du contenu attendus, l'étude a permis d'atteindre le résultat souhaité en termes d'identification des émetteurs et de définition d'un plan d'actions pertinent pour réduire les substances dans les eaux usées. La collecte de ces informations pourra s'avérer d'intérêt pour permettre un nouveau bilan des diagnostics vers l'amont.

---

<sup>1</sup> Note technique du 24 mars 2022 abrogeant la circulaire du 12 août 2016 relative à la recherche de micropolluants dans les eaux brutes et dans les eaux usées traitées de stations de traitement des eaux usées et à leur réduction.

# GRILLE D'ANALYSE : ÉTAT DES LIEUX

Critère	Objectif	Attendu réglementaire	Au-delà du minimum réglementaire
<b>Description du périmètre considéré</b>			
<b>Substances prises en compte</b>	Identifier les substances à considérer pour l'étude et s'assurer que <i>a minima</i> les substances significatives sont bien considérées.	<input type="checkbox"/> Substances significatives et rappel des causes de significativité	<input type="checkbox"/> Autres substances ciblées : <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Substances RSDE quantifiées/retrouvées mais non significatives ou issues de la liste facultative (Note technique du 24 mars 2022 - Annexe III.3) ;</li> <li>→ Substances d'intérêt pour le territoire (ex. PFAS, pharmaceutiques, etc.) ;</li> <li>→ Substances d'intérêt national.</li> </ul>
<b>Système d'assainissement et contexte : Description générale</b>	Connaître le système d'assainissement et l'étendu du réseau de collecte ainsi que le périmètre géographique à considérer pour l'étude. Identifier si le ruissellement peut être une source importante de pollution à considérer au travers des eaux pluviales. Pré-identifier les typologies de sources de pollution à considérer.	<input type="checkbox"/> Description suffisante du système d'assainissement dont cartographie des bassins de collecte <input type="checkbox"/> Prise en compte du schéma pluvial (si existant) (Réseau séparatif ou unitaire et politique de gestion des infiltrations d'eaux pluviales à la parcelle)	<input type="checkbox"/> Utilisation des outils SIG pour la démarche afin de capitaliser et cartographier les données.
		<input type="checkbox"/> Cartographie des grandes zones d'occupation des sols (agricoles, industrielles, artisanales, habitations, habitations avec activités artisanales, ...)	

Critère	Objectif	Attendu réglementaire	Au-delà du minimum réglementaire
<b>Système d'assainissement et contexte : Intrants dans le système</b>	Pré-identifier certains contributeurs et donner de premières orientations sur les familles de polluants à considérer car identifiées comme étant en lien avec les contributeurs.	<input type="checkbox"/> Description des différents intrants dans le système d'assainissement (dont les raccordements non domestiques (AAD/CSD)) <input type="checkbox"/> Mais aussi tous les apports extérieurs sur la station d'épuration (Matières de vidange, lixiviats ISDND, ...)	
		<input type="checkbox"/> Identification des pratiques susceptibles d'influencer les entrants dans le système d'assainissement : → Description de l'entretien et des travaux des voiries (balayage, ...) ; → Description de l'entretien des espaces publics : bâtiments, espaces verts ... (usages de produits ?) ; → Description de l'entretien des réseaux (curage, ...) incluant le devenir des résidus.	
<b>Système d'assainissement et contexte : Exutoires et milieu naturel récepteur</b>	Identifier les milieux avec lesquels le système d'assainissement interagit, les problématiques rencontrées par les milieux pour guider à la fois les secteurs à investiguer (selon constat de pollution par une substance) et les priorités à donner sur le territoire (selon état et enjeux).	<input type="checkbox"/> Description des exutoires (sortie de stations et principaux déversoirs d'orage)	

Critère	Objectif	Attendu réglementaire	Au-delà du minimum réglementaire
<b>Système d'assainissement et contexte : Exutoires et milieu naturel récepteur</b>	Identifier les milieux avec lesquels le système d'assainissement interagit, les problématiques rencontrées par les milieux pour guider à la fois les secteurs à investiguer (selon constat de pollution par une substance) et les priorités à donner sur le territoire (selon état et enjeux).	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Identification des masses d'eau réceptrices et état (y compris à l'amont des rejets du système d'assainissement), substances déclassantes, QMNA5.</li> <li><input type="checkbox"/> Identification des enjeux pour le milieu récepteur :               <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Enjeux AEP ;</li> <li>→ Enjeux baignade / activités nautiques ;</li> <li>→ Pêche, conchyliculture, etc.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Comparaison des niveaux de concentration dans les eaux usées aux valeurs seuils existantes pour les milieux, au regard des usages de l'eau et enjeux (ex. AEP pour les eaux ressources en eau)</li> </ul>
<b>Identification des contributeurs potentiels</b>			
<b>Identification des contributeurs potentiels à la présence de substances dans les eaux usées</b>	Identifier l'ensemble des activités du territoire susceptibles de contribuer aux apports en substances.	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Investigation des différentes catégories de sources potentielles de substances (domestiques, agricoles, industrielles, artisanales, pluviales, services des collectivités, et toute autre source pertinente selon le contexte (ex. travaux, sites et sols pollués, ...))</li> <li><input type="checkbox"/> Analyse des bases de données (INSEE, BASOL, AGRESTE, ...) et inventaire des contributeurs au sein de chaque catégorie de sources allant jusqu'à l'établissement/type d'activité.</li> </ul>	
		<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Référencement des sources d'information utilisées (références bibliographiques, bases de données, ...)</li> </ul>	
		<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Cartographie des contributeurs potentiels par établissement/activité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Utilisation des outils SIG pour la démarche afin de capitaliser et cartographier les données.</li> </ul>

Critère	Objectif	Attendu réglementaire	Au-delà du minimum réglementaire
<b>Identification des substances émises par les contributeurs potentiels identifiés</b>	Identifier les activités du territoire susceptibles d'émettre les substances ciblées par le diagnostic (faire le lien entre les activités et les substances dont on recherche les origines).	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Origine présumée de chaque substance significative :               <ul style="list-style-type: none"> <li>→ sur base bibliographique (notamment en s'appuyant sur la bibliographie référencée dans la FAQ ASTEE) en lien avec les contributeurs potentiels identifiés ;</li> <li>→ sur la base des données locales existantes (GIDAF, AAD/CSD et contrôles de raccordement, ...) ;</li> <li>→ sur la base des études locales disponibles (ex. opérations collectives).</li> </ul> </li> <li><input type="checkbox"/> Référencement de la bibliographie et des bases de données utilisées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Élargissement aux autres substances ciblées</li> <li><input type="checkbox"/> Utilisation d'une bibliographie enrichie (avec des recherches complémentaires ciblées par rapport à la FAQ ASTEE) et/ou mobilisation d'experts ou confirmation d'un lien avéré via des campagnes de mesures réalisées dans le cadre du diagnostic vers l'amont en complément</li> </ul>
<b>Hiérarchisation des sources</b>	Hiérarchiser les contributeurs par rapport à l'importance de leur participation à la pollution des eaux usées (flux).	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Évaluation des flux/concentrations               <ul style="list-style-type: none"> <li>→ via données bibliographiques</li> <li>→ via données locales disponibles et validées (données exploitation (ex. résultats des contrôles inopinés), ...)</li> </ul> </li> <li><input type="checkbox"/> A défaut de données permettant d'évaluer les flux ou concentrations, précisions sur la méthode retenue de hiérarchisation des sources</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Réalisation de mesures complémentaires localement en réseau au plus près des émetteurs avec :               <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Justification du besoin,</li> <li>→ Définition et argumentation du programme de mesures (choix des points, durées de prélèvements, choix des conditions météorologiques (par temps sec/temps de pluie), choix des méthodes de prélèvements, ...)</li> </ul> </li> </ul>

Critère	Objectif	Attendu réglementaire	Au-delà du minimum réglementaire
<b>Identification des actions de réduction déjà en place</b>			
<p><b>Description et valorisation de l'existant</b></p>	<p>Identifier et synthétiser les actions en cours, leur avancement, leur bilan éventuel pour voir si certaines pourraient contribuer au plan d'actions à mettre en place.</p>	<p><input type="checkbox"/> Inventaire et description des actions menées ou en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Le cas échéant, bilan des actions prévues/engagées lors du/des précédent(s) Diagnostic(s) vers l'amont ;</li> <li>→ Opérations collectives territoriales ;</li> <li>→ Actions de police des réseaux (existence d'AAD/CSD, contrôles, ...) ;</li> <li>→ Gestion des déchets (particuliers, artisans, ...)</li> <li>→ Démarches volontaires vis à vis des micropolluants (ex. "Zéro Pesticide" ; "Commune nature" ou "Terre Saine", ou charte « Villes et Territoires sans perturbateurs endocriniens ») ;</li> <li>→ Actions exemplaires de la collectivité : achats publics durables, opérations de nettoyage des locaux/espaces publics, ... pour être plus respectueux de l'environnement ;</li> <li>→ Actions de communication/sensibilisation grand public ;</li> <li>→ Actions autour des ICPE (via GIDAF) : plans d'actions mis en place.</li> </ul>	

# PLAN D' ACTIONS

Critère	Objectif	Attendu réglementaire	Au-delà du minimum réglementaire
<b>Définition du contenu du plan d'actions</b>			
<b>Identification d'actions pertinentes au regard de la hiérarchisation des sources</b>	Réaliser un inventaire exhaustif et large des actions pouvant être menées	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Pour les substances significatives : <i>a minima</i> identification d'actions pour les sources prioritaires identifiées. Ces actions pourront être de différentes natures (procédés techniques, traitements à la sources, changements de comportement, ...) (voir Constats et recommandations ASTEE). Il pourra s'agir d'actions spécifiques ou d'opérations collectives :               <ul style="list-style-type: none"> <li>→ en cours (menées par la collectivité)</li> <li>→ ou à initier (sur lesquelles la collectivité a un levier).</li> </ul> </li> <li><input type="checkbox"/> Identification des porteurs de l'action/pilotes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> En complément :               <ul style="list-style-type: none"> <li>→ ajout d'autres actions locales ne dépendant pas de la collectivité ou d'actions de portée nationale ou supranationale ;</li> <li>→ définition également d'actions pour les autres substances ciblées ;</li> <li>→ anticipation des possibles évolutions du contexte dans le temps.</li> </ul> </li> <li><input type="checkbox"/> Des actions connexes peuvent également être envisagées telles que :               <ul style="list-style-type: none"> <li>→ promotion de la culture "substances" au sein de la collectivité (ex : service chargé de la gestion des déchets dangereux (tel que déchetterie), service chargé des achats (politique d'achat durable), ...) ;</li> <li>→ participation à des réseaux d'échanges de bonnes pratiques (ex : Ascomade<sup>2</sup>), ...</li> </ul> </li> </ul>
<b>ETE (Etudes Technico-Economiques)</b>	Evaluer les coûts au regard des bénéfices attendus pour permettre de prioriser les actions à retenir	Pour chacune des actions identifiées (avec identification du niveau de fiabilité des estimations) : <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Identification des porteurs de l'action/pilotes</li> <li><input type="checkbox"/> Estimation des moyens à prévoir (investissement/ opération dont moyens humains)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Approche quantitative Analyse Coût Bénéfice ou Coût/Efficacité</li> </ul>

<sup>2</sup> ASCOMADE : Association des Collectivités pour la Maîtrise des Déchets et de l'Environnement

Critère	Objectif	Attendu réglementaire	Au-delà du minimum réglementaire
<b>ETE (Etudes Technico-Economiques)</b>	Evaluer les coûts au regard des bénéfices attendus pour permettre de prioriser les actions à retenir	<input type="checkbox"/> Appréciation du bénéfice escompté au regard du niveau d'investissement ( <i>a minima</i> qualitatif)	
		<input type="checkbox"/> Identification des références et/ou des sources bibliographiques	
<b>Définition / construction du plan d'actions</b>	Prioriser les actions et finaliser la construction du plan d'actions au regard des moyens alloués	<input type="checkbox"/> Formalisation du plan d'actions (liste des actions retenues) <input type="checkbox"/> Explication des arguments pour retenir ou écarter certaines solutions, justification de la pertinence des actions envisagées au regard des moyens disponibles	<input type="checkbox"/> Sur la base éventuelle d'une évaluation Coût/Efficacité voir Coût/Bénéfice des actions
<b>Cas des substances sans actions réalisables localement</b>	Identifier pour toutes les substances des actions de réduction	Pour les substances significatives : <input type="checkbox"/> Argumentaire avec justificatifs permettant d'écarter des actions locales à mener ou <input type="checkbox"/> Proposition d'actions génériques à mener pour les pollutions diffuses (ex. campagnes de sensibilisation à l'usage des produits chimiques)	<input type="checkbox"/> En complément : ajout d'actions de portée nationale ou supranationale  <input type="checkbox"/> Même démarche pour les autres substances ciblées
<b>Modalités de mise en œuvre du plan d'action</b>			
<b>Calendrier de mise en œuvre</b>	Planifier la réalisation dans le temps des actions	<input type="checkbox"/> Détail par année (à donner sur 3 ans au minimum) : calendrier réaliste. Certaines actions doivent pouvoir être implémentées dans l'année qui suit le rendu du diagnostic vers l'amont.	<input type="checkbox"/> Calendrier allant au-delà des 3 ans

Critère	Objectif	Attendu réglementaire	Au-delà du minimum réglementaire
<b>Budget et ressources allouées</b>	S'assurer que des moyens adaptés sont proposés dans la durée	<input type="checkbox"/> Détail par année des moyens prévus par la Collectivité pour mettre en œuvre le plan d'actions	
<b>Modalités de suivi du plan d'action</b>			
<b>Indicateurs de suivi proposés</b>	S'assurer de pouvoir vérifier que le plan d'action est bien mis en œuvre	<input type="checkbox"/> Pour les substances significatives : indicateurs de moyen (ex : tonnage déchets d'artisans collectés en déchetterie, quantités de produits chimiques (peintures, solvants, herbicides, ...) collectés auprès des particuliers, nombre d'AAD/CSD rédigées ou révisées, nombre d'opérations de sensibilisation menées, ...)	<input type="checkbox"/> Pour les substances significatives : Indicateurs de résultats, exemples : mesures entrée/sortie station d'épuration et/ou mesures en réseau et/ou mesures à l'aval d'activités spécifiques (établissements par exemple). <input type="checkbox"/> Pour les autres substances ciblées : mêmes indicateurs (moyens et résultats)
<b>Indicateurs relatifs au pilotage du plan d'actions (gouvernance)</b>	Permettre de suivre, de coordonner les actions et d'apporter une amélioration continue au dispositif	(Non exigés par la note technique mais recommandé par le GT ASTEE)	<input type="checkbox"/> Identification des moyens humains (chef de projet), et des outils (support informatique notamment) pour le suivi/pilotage du plan d'action. <input type="checkbox"/> Identification d'indicateurs de suivi

# ANNEXE – GRILLE D'ANALYSE DIAGNOSTIC VERS L'AMONT

Système d'assainissement étudié :

Maître(s) d'ouvrage :

Structure ayant réalisé le diagnostic :

Année de réalisation :

Type de diagnostic (initial ou complémentaire - version à préciser le cas échéant) :

Évaluateur/évaluatrice du diagnostic (Prénom Nom, Structure et Fonction) :

Date d'évaluation :

## ÉTAT DES LIEUX

Critère	Attendu réglementaire	Au-delà du minimum réglementaire	Bilan et résultats obtenus
<b>Description du périmètre considéré</b>			
<b>Substances prises en compte</b>	<input type="checkbox"/> Substances significatives et rappel des causes de significativité	<input type="checkbox"/> Autres substances ciblées	
<b>Système d'assainissement et contexte : description générale</b>	<input type="checkbox"/> Description suffisante du système d'assainissement dont cartographie des bassins de collecte <input type="checkbox"/> Prise en compte du schéma pluvial	<input type="checkbox"/> Utilisation des outils SIG pour la démarche afin de capitaliser et cartographier les données.	
	<input type="checkbox"/> Cartographie des grandes zones d'occupation des sols		

Critère	Attendu réglementaire	Au-delà du minimum réglementaire	Bilan et résultats obtenus
<b>Système d'assainissement et contexte : intrants dans le système</b>	<input type="checkbox"/> Description des intrants dans le système d'assainissement (dont raccordements non domestiques (AAD/CSD) et apports extérieurs sur la station d'épuration)		
	<input type="checkbox"/> Identification des pratiques susceptibles d'influencer les entrants dans le système d'assainissement		
<b>Système d'assainissement et contexte : exutoires et milieu naturel récepteur</b>	<input type="checkbox"/> Description des exutoires (Steu, DO, ...)		
	<input type="checkbox"/> Identification des masses d'eau réceptrices et état <input type="checkbox"/> Identification des enjeux pour le milieu récepteur	<input type="checkbox"/> Comparaison des niveaux de concentration dans les eaux usées aux valeurs seuils existantes pour les milieux au regard des activités	
<b>Identification des contributeurs potentiels</b>			
<b>Identification des contributeurs potentiels à la présence de substances dans les eaux usées</b>	<input type="checkbox"/> Investigation des différentes catégories de sources potentielles de substances <input type="checkbox"/> Analyse des bases de données et inventaire des contributeurs au sein de chaque catégorie de sources		

Critère	Attendu réglementaire	Au-delà du minimum réglementaire	Bilan et résultats obtenus
<b>Identification des contributeurs potentiels à la présence de substances dans les eaux usées</b>	<input type="checkbox"/> Référencement des sources d'information utilisées		
	<input type="checkbox"/> Cartographie des contributeurs potentiels par établissement/activité	<input type="checkbox"/> Utilisation des outils SIG pour la démarche afin de capitaliser et cartographier les données.	
<b>Identification des substances émises par les contributeurs potentiels identifiés</b>	<input type="checkbox"/> Origine présumée de chaque substance significative <input type="checkbox"/> Référencement de la bibliographie et des bases de données utilisées	<input type="checkbox"/> Élargissement aux autres substances ciblées <input type="checkbox"/> Utilisation d'une bibliographie enrichie et/ou mobilisation d'experts ou mise en œuvre de campagnes de mesures	
<b>Hiérarchisation des sources</b>	<input type="checkbox"/> Évaluation des flux/concentrations <input type="checkbox"/> A défaut de données permettant d'évaluer les flux ou concentrations, précisions sur la méthode de hiérarchisation des sources	<input type="checkbox"/> Réalisation de mesures complémentaires en réseau (avec justification des choix faits)	
<b>Identification des actions de réduction déjà en place</b>			
<b>Description et valorisation de l'existant</b>	<input type="checkbox"/> Inventaire et description des actions menées ou en cours		

# PLAN D' ACTIONS

Critère	Attendu réglementaire	Au-delà du minimum réglementaire	Bilan et résultats obtenus
<b>Définition du contenu du plan d'actions</b>			
<b>Identification d'actions pertinentes au regard de la hiérarchisation des sources</b>	<input type="checkbox"/> Pour les substances significatives : <i>a minima</i> identification d'actions pour les sources prioritaires identifiées. <input type="checkbox"/> Identification des porteurs de l'action/pilotes	<input type="checkbox"/> En complément : ajout d'autres actions <input type="checkbox"/> Actions connexes	
<b>ETE (Etudes Technico-Economiques)</b>	Pour chacune des actions identifiées : <input type="checkbox"/> Identification des porteurs de l'action/pilotes <input type="checkbox"/> Estimation des moyens à prévoir <input type="checkbox"/> Appréciation du bénéfice escompté	<input type="checkbox"/> Approche quantitative Analyse Coût Bénéfice ou coût/efficacité	
	<input type="checkbox"/> Identification des références et/ou des sources bibliographiques		
<b>Définition / construction du plan d'actions</b>	<input type="checkbox"/> Formalisation du plan d'actions <input type="checkbox"/> Avec justifications des choix	<input type="checkbox"/> Sur la base éventuelle d'une évaluation coût/efficacité voir coût/bénéfice des actions	

Critère	Attendu réglementaire	Au-delà du minimum réglementaire	Bilan et résultats obtenus
<b>Cas des substances sans actions réalisables localement</b>	Pour les substances significatives : <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Argumentaire justifiant d'écarter des actions locales à mener ou</li> <li><input type="checkbox"/> Proposition d'actions génériques à mener</li> </ul>	En complément : <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Ajout d'actions de portée nationale ou supranationale</li> <li><input type="checkbox"/> Même démarche pour les autres substances ciblées</li> </ul>	
<b>Modalités de mise en œuvre du plan d'action</b>			
<b>Calendrier de mise en œuvre</b>	<input type="checkbox"/> Détail par année (sur 3 ans au minimum)	<input type="checkbox"/> Calendrier allant au-delà des 3 ans	
<b>Budget et ressources allouées</b>	<input type="checkbox"/> Détail par année des moyens prévus par la Collectivité pour mettre en œuvre le plan d'actions		
<b>Modalités de suivi du plan d'action</b>			
<b>Indicateurs de suivi proposés</b>	<input type="checkbox"/> Pour les substances significatives : indicateurs de moyen	<input type="checkbox"/> Pour les substances significatives : Indicateurs de résultats <input type="checkbox"/> Pour les autres substances ciblées : mêmes indicateurs (moyens et résultats)	
<b>Suivi / pilotage du plan d'actions</b>		<input type="checkbox"/> Identification des moyens humains, et des outils pour le suivi/pilotage du plan d'action <input type="checkbox"/> Identification d'indicateurs de suivi	

## CONCLUSION GENERALE / AVIS SUR LE DIAGNOSTIC VERS L'AMONT

<p><b>En synthèse : avis général sur le Diagnostic vers l'amont</b></p>	
-------------------------------------------------------------------------------------	--

## GLOSSAIRE

**AAD/CSD** : Arrêté d'Autorisation de Déversement / Convention Spéciale de Déversement

**DO** : Déversoir d'Orage

**GIDAF** : Gestion Informatisée des Données d'Autosurveillance Fréquentes, outil de collecte des résultats d'autosurveillance des ICPE.

**ICPE** : Installation Classée Protection de l'Environnement

**ISDND** : Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux

**PFAS** : per- et polyfluoroalkylées connus également sous le nom de polluants éternels sont une large famille de composés chimiques utilisés dans de nombreux produits de la vie courante.

**QMNA** : débit (Q) mensuel (M) minimal (N) annuel(A), est la valeur du débit mensuel d'étiage atteint par un cours d'eau pour une année donnée. IL peut être calculé pour différentes durées (2 ans, 5 ans, ...) et permet d'apprécier statistiquement le plus petit écoulement d'un cours d'eau sur la période considérée. Le **QMNA5** est le débit mensuel minimal ayant, chaque année, la probabilité 1/5 de ne pas être dépassée. Ainsi, c'est la valeur du QMNA qui en moyenne peut se produire 1 année sur 5 ou 20 années par siècle. Il s'agit d'un débit statistique qui donne une information sur la sévérité de l'étiage. (Source : [https://carmen.developpement-durable.gouv.fr/IHM/metadata/NPDC/Publication/QMNA5\\_presentation.pdf](https://carmen.developpement-durable.gouv.fr/IHM/metadata/NPDC/Publication/QMNA5_presentation.pdf))

**SIG** : système d'information géographique est un système qui crée, gère, analyse et cartographie tous les types de données. Le SIG connecte des données à une carte et intègre aux données de localisation tous types d'informations descriptives.

### Opérations collectives :

- Opérations « locales » multisectorielles, sur le territoire d'une ou plusieurs collectivités ayant en charge la compétence « eau et assainissement », et considérées à enjeu. Les actions soutenues visent à agir le plus en amont possible pour limiter la dispersion des micropolluants dans les milieux, y compris via les sous-produits de l'assainissement et les eaux pluviales,
- Opérations « sectorielles », visant à réduire une source de rejets toxiques dispersés bien identifiée au sein d'une branche ou filière professionnelle, et pour laquelle des solutions peuvent être déployées à large échelle. Elles peuvent, par extension, englober plusieurs branches professionnelles au sein d'une même filière.

**STEU** : Station de Traitement des Eaux Usées